

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. 20 c.
Réclames, — 30
Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions et de même payées
sans restitution. — Dernier cas
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communi-
qués doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
Chez MM. HAVAS-LAFFITE et Co,
Place de la Bourse, 8.

ABONNEMENT.

S'abonner :
Un an 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8
Poste :
Un an 25 fr.
Six mois 18
Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez DONGREL et BULLIER,
Place de la Bourse, 38.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

1^{er} Février 1877.

Chronique générale.

MM. Arsène Picard (Calvados) et Pilet des Jardins ont déposé sur le bureau de la Chambre une proposition ayant pour but de modifier la loi de 1873, relative aux taxes à percevoir sur les chevaux et voitures déclarées imposables. Les deux députés pensent que, si les circonstances obligent à maintenir provisoirement la demi-taxe sur les chevaux et voitures des commerçants de ville, il conviendrait d'exonérer les voitures et chevaux des cultivateurs et des commerçants soumis à l'impôt de prestation.

Les auteurs de la proposition font remarquer que, s'ils s'occupent d'abord de l'intérêt du cultivateur et du commerçant rural, c'est parce que ceux-ci paient deux impôts pour le même objet, tandis que le commerçant de la ville n'en paie qu'un seul, ce qui constitue une véritable inégalité.

Nous lisons dans l'Estafette :

L'essai loyal de la liberté absolue de la presse est fini.

Le bureau du Sénat est appelé à délibérer sur une lettre de M. Martel, garde des sceaux, ministre de la justice, demandant l'autorisation de poursuivre le journal le *Republicain du Finistère*, prévenu d'outrages envers le Sénat.

Le bureau du Sénat, plus libéral que le cabinet républicain, se prononcera, dit-on, contre l'opportunité des poursuites. Le principe de la non-impunité des délits de presse n'en restera pas moins établi, grâce à l'initiative du ministre de la *politique radicale*.

On lit dans le *Bien public* :

« Nous avons parlé, il y a quelques jours, d'un dissentiment qui s'était élevé entre M. Jules Simon et le duc Decazes. M. le président du conseil avait fait savoir à son collègue des affaires étrangères qu'il désirait qu'il communiquât au conseil les pièces diplomatiques qu'il retenait un peu trop par devers lui et pour lui seul.

« L'accord entre les deux ministres est aujourd'hui complètement rétabli : il a été décidé que, pour certaines dépêches qu'il n'était pas possible de communiquer immédiatement au conseil, le ministre des affaires étrangères les confierait seulement à M. Jules Simon et tout à fait à titre confidentiel ; quant aux autres, M. le duc Decazes ferait des communications plus fréquentes que par le passé. »

Nous n'avons jamais cru à la gravité de ce dissentiment ; surtout nous n'avons pas pensé un seul instant qu'il pût décider deux hommes comme le duc Decazes et M. Jules Simon à renoncer à leur portefeuille.

M. Welche, préfet du Rhône, est de retour à Lyon. Nous croyons savoir qu'il a emporté les instructions de M. le ministre de l'intérieur relativement à la crise qui atteint en ce moment les ouvriers lyonnais. Si la somme de deux cent mille francs votée par le Conseil municipal pour venir en aide aux ouvriers sans travail ne suffisait pas, le gouvernement mettrait des crédits spéciaux à la disposition du préfet.

Il aurait été également question, entre M. Jules Simon et M. le préfet du Rhône, de l'application des arrêtés sur les enterrements civils, puis du personnel des bureaux de la préfecture contre lequel des réclamations fréquentes se sont élevées.

Une vive émotion s'est encore produite au sujet du retrait du piquet d'honneur qui assistait aux obsèques de M. Alcan. L'expli-

cation de ce fait est des plus simples. Le décret du 16 mars 1852, qui règle les honneurs funèbres pour les décorés, civils ou militaires retraités, les confiait alors à la garde nationale. La milice citoyenne n'existant plus, l'armée la remplace dans une certaine mesure, à titre gracieux. Seulement, comme ce service est très-pénible à cause du grand nombre de décès des légionnaires et de l'éloignement des cimetières, une circulaire ministérielle a définitivement établi que le piquet d'honneur quitterait le convoi à 500 mètres de la maison mortuaire. C'est ce qui a eu lieu, suivant les règlements, aux obsèques de M. Alcan.

La *Revue religieuse* de Rodez annonce que les officiers ont proposé à l'aumônier de la garnison de cette ville de lui servir un traitement de 2,000 fr.

LE RÉTABLISSEMENT DE LA CANDIDATURE OFFICIELLE.

Il se produit en ce moment dans le Vaucluse un incident singulier. M. du Demaine, candidat des comités conservateurs, est combattu par le préfet avec une telle violence qu'il renonce à la lutte.

Jamais la pression administrative n'a été aussi violente, et un document rendu public par les journaux conservateurs du Vaucluse porte que *la terreur électorale a été partout organisée*.

Il y a huit jours, il y avait une élection municipale dans une petite commune rurale : M. le préfet n'a pas craint d'envoyer un délégué, un conseiller de préfecture qui a constamment surveillé le scrutin. Cet administrateur à poigne prétend même étendre ce système de surveillance à toutes les communes de la circonscription d'Avignon, dans lesquelles il a pris la résolution d'envoyer un délégué spécial. D'après certains journaux, il espère même contraindre les officiers de gendarmerie à exercer ces peu glorieuses fonctions.

En présence de ces faits, que va faire M.

Jules Simon ? Se souviendra-t-il du temps où sous l'Empire il poursuivait, avec l'éloquence que la France lui connaît, la candidature officielle ? Approuvera-t-il au contraire un préfet qui érige en principe la mise en suspicion des maires pourtant si honnêtes qui administrent nos communes rurales ?

Dans tous les cas, et quoi qu'il arrive, le pays ne peut manquer d'être profondément ému en voyant que la République laisse se produire des scandales électoraux aussi tristes que ceux d'Avignon.

Etranger.

PRUSSE.

Il y a en ce moment un comité républicain très-actif, à Francfort, qui est en communication suivie, au moyen de chiffres et de signes conventionnels, avec des comités de Lyon et de Paris.

Ce comité tend à étendre ses relations à d'autres villes de France.

ANGLETERRE.

Une grande démonstration antiturque s'organise à Londres. Tous les chefs des associations ouvrières, les présidents des *trades unions* (ligues de métiers), les comités des sociétés libérales prendront part à cette manifestation. Il y aura un immense cortège qui parcourra les rues de Londres. Des discours seront prononcés par les orateurs populaires à *Trafalga Square*. Une adresse se signe en ce moment à Greenwich pour remercier M. Gladstone de ses constants efforts, notamment à Frome et à Taunton, en faveur des chrétiens de la Turquie et contre les hypocrites promesses de la Sublime-Porte. Le dernier discours de M. Gladstone a été traduit en *dix-sept langues* ou idiômes différents.

TURQUIE.

Il semble, d'après les nouvelles de ces

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

LES PIRATES DE CILICIE.

(AN DE ROME 675.)

(Suite et fin.)

A mesure qu'il parlait, le Carthaginois s'exaltait lui-même au bruit de sa parole ; la haine se redressait dans son cœur sous le rayon de ses espérances, comme un serpent que ranime le soleil ; sa voix s'élevait, son geste devenait menaçant, ses yeux lançaient des flammes !

Il appelait tous les ennemis de Rome au combat, il les comptait à la manière d'Homère, il célébrait d'avance leur victoire avec l'emphase du barbare et la confiance que donne le vin !

Tout entier à son enivrement, il avait oublié sa captivité ; il ne pensait plus que cette nuit était la dernière qui lui fût accordée, et il continuait son hymne de triomphe sans remarquer que les flambeaux du festin pâlissaient, et que les premières lueurs de l'aurore glissaient entre les colonnes du cèdre !

Julius sortit enfin de sa rêverie, regarda vers la fenêtre du *Triclinium*, et se leva en disant :

— Voici le jour !

Ce mot fut pour le pirate comme la flèche aigüe qui frappe l'aigle au milieu des nuées.

Brusquement arrêté dans son enthousiasme, il retomba du haut de son rêve dans la réalité ; mais, se remettant presque aussitôt, il souleva la coupe qu'il tenait encore à demi-pleine :

— Que ce soit le jour pour César, dit-il avec un fier sourire ; pour Isidore, c'est la nuit ! A elle donc cette dernière libation, et à la mort, sa sœur, cette dernière offrande !

Il vida la patère, retira la guirlande qui ornait son front et en couronna le squelette.

Tous les convives avaient quitté la table ; les esclaves apportèrent les chaussures, et l'on gagna le pont de la galère.

L'orient était inondé de flammes qui empourpraient les flots.

Les trois navires poussés par un vent favorable s'avançaient presque de front, assez voisins l'un de l'autre pour que l'on pût distinguer les pilotes et les rameurs.

Aux pieds du mât du *Lotus*, plusieurs matelots étaient groupés tenant les cordes destinées au supplice des pirates. Isidore, qui avait conservé la robe blanche du festin, s'avança vers eux d'un pas ferme, et présentant le cou au nœud funeste :

— Que Mithra veille sur les Ciliciens, s'écria-t-il en tendant les mains vers le soleil ; et pour que mon espoir s'accomplisse, puisse-t-il faire passer mes volontés avec mon souffle au cœur du plus digne !

— Ainsi, dit César, qui le regardait fixement, ce plan de guerre contre Rome était ton ouvrage ?

— Oui, Julius, répondit le pirate avec liberté.

— C'est grâce à toi que ces pirates de toutes nations ont formé un seul peuple ; qu'ils ont fortifié des ports, élevé des tours, construit des arsenaux ?

— Grâce à moi ! répéta le condamné plus fier.

— Toi seul leur as fait accepter l'alliance de Mithridate et la lutte contre le peuple romain ?

— Tu l'as dit, César.

— Et si maintenant le hasard te rendait la liberté, tu n'abandonnerais point la trame si laborieusement commencée ?

— Je la reprendrais comme le tisserand reprend sa toile, Julius, au fil où je l'ai laissée !

César se rapprocha.

— Fais-le donc, Isidore, s'écria-t-il ; suis jusqu'au bout ces hardis projets ; il ne sera pas dit que César aura tué dans l'œuf les aiglons ; qu'ils prennent leur vol, nous les retrouverons quand ils auront grandi.

A ces mots, il fit un signe qui fut répété par le pilote du *Lotus* ; les trois navires laissèrent tomber

leurs voiles, puis se rapprochèrent.

Isidore et les amis de César semblaient également surpris.

Le premier regardait le jeune Romain avec hésitation, car il ne pouvait croire ; les autres avec inquiétude, car ils ne pouvaient comprendre ; mais César ordonna de rendre la liberté aux pirates et de les faire passer avec Isidore sur la galère cilicienne.

Il se tourna ensuite vers Sextilius, et lui montrant le *Didyme* :

— Je t'avais promis un dédommagement, honnête préteur, dit-il ; toutes les dépouilles des corsaires ont été transportées à bord du navire bithynien ; je te les abandonne ! Vas en prendre possession, et hâte-toi de faire voile vers l'Italie. Ton innocence est désormais certaine, car tu emportes de quoi acheter le peuple et le sénat.

Le préteur voulut douter d'abord, puis remercia ; mais Julius lui cria de se hâter, et Sextilius, craignant quelque changement de résolution, se lança sur le *Didyme*.

Les deux galères eurent bientôt remis à la voile, et toutes deux rangèrent le *Lotus*, qui n'avait point encore repris sa course.

César salua successivement Isidore et Sextilius, puis secouant la tête :

— Allez, murmura-t-il, ô navires de bon augure ! Vous portez peut-être dans vos flancs la fortune de

jours-ci, que la paix est sur le point de se conclure entre la Turquie et les principautés. L'Angleterre aurait consenti à servir d'intermédiaire auprès de la Serbie.

Nous comprenons parfaitement ce rôle de l'Angleterre, qui n'a jamais voulu de conflit, et qui doit chercher aujourd'hui le moyen d'en faire disparaître toutes les causes.

Quant à la Porte, en proposant la paix à la Serbie, son calcul était bien simple. Elle se disait que le consentement à la paix de la part de Belgrade serait une preuve que la Russie est décidée à ne pas faire la guerre; comme son refus indiquerait au contraire des intentions belliqueuses. Son offre de paix est donc un moyen de tâter le terrain et de savoir ce qu'elle a à craindre du cabinet de Saint-Petersbourg.

On a annoncé la nouvelle que la Russie avait donné le conseil au prince Milan de faire la paix. Nous n'en avons pas la confirmation. Mais nous trouvons dans le Nord une explication de la question serbe, indiquant que la Russie peut donner ce conseil sans s'engager pour l'avenir.

D'après cet organe russe, la guerre de Serbie n'a été qu'un incident « greffé » sur la question principale, et, « l'incident clos, la question principale n'en subsistera pas moins. »

Il rappelle que la Russie a blâmé la déclaration de guerre avec tous les cabinets européens, et par conséquent la paix peut se conclure sans rien changer à la situation générale.

« La question, dit ce journal, consiste dans la pacification durable des provinces turques de la presqu'île des Balkans, pour l'amélioration effective, efficacement garantie, du sort des populations chrétiennes. Tel ce problème se présentait le 1^{er} juillet, à la veille des hostilités qui ont éclaté sur les frontières de la Serbie et du Monténégro, tel il existe encore aujourd'hui, et tel il demeurera le jour où la paix sera signée entre la Turquie, la Serbie et le Monténégro. »

.....L'Europe ne peut donc voir qu'avec satisfaction le dénouement d'un épisode qui malheureusement a fait couler beaucoup de sang, et qu'elle s'était efforcée d'écarter. Il serait oiseux en ce moment de se livrer à une discussion rétrospective sur les origines de la guerre turco-serbe, et de rechercher à qui en incombe principalement la responsabilité. Qu'il nous suffise de rappeler que cette guerre a été une des conséquences de la rupture du concert européen par suite du refus de l'Angleterre d'adhérer au mémorandum de Berlin. L'entente européenne s'étant reconstituée à la conférence de Constantinople, il est naturel et logique que le résultat de la rupture cesse avec la cause qui l'avait produit. »

Nous trouvons dans ce langage, non pas une confirmation de la nouvelle, mais une observation qui la rend possible.

On voit que la Russie insiste plus que jamais sur l'entente européenne que la confé-

César. Deux divinités amies vous conduisent : l'Avarice et la Haine ! Que toutes les deux sèment leurs moissons, et que Rome s'ébranle ! C'est quand le ciel est près de croquer que l'on cherche Atlas.

Et comme ses amis, toujours immobiles et muets d'étonnement, regardaient les deux vaisseaux s'éloigner :

— Vous le voyez, reprit César tout haut, le vent leur est également favorable : l'un va à la fortune, l'autre à la lutte...

— Et nous, César, demanda Lélius, où veux-tu nous conduire ?

Le jeune Romain releva la tête, et reprenant son air de légèreté insouciant :

— Nous, Lélius, répéta-t-il, nous allons à Rhodes pour écouter les leçons du philosophe Apollonius Molon.

— Quand la guerre va s'allumer partout, s'écria Lélius ; et que veux-tu donc qu'il nous apprenne ?

— A attendre !

(Magasin pittoresque, tome XIX.)

rence de Constantinople aurait consacré. Cette entente est aujourd'hui toute la base de sa politique. La réserve et l'effacement du général Ignatieff dans les négociations de Constantinople prouvent que le cabinet de Saint-Petersbourg a voulu à tout prix la maintenir, du moins en apparence.

La raison est facile à comprendre. Le rêve de la Russie est d'agir en Orient, non point d'après les inspirations et les tendances de sa politique personnelle, mais bien au nom et comme mandataire de l'Europe.

Elle ne veut pas être gênée dans son action ; elle ne veut pas rencontrer tout à coup des complications ou des ambitions rivales qui lui barrent le chemin. Pour cela, elle veut s'assurer du consentement de l'Europe, et elle espère obtenir ce consentement en usant les uns après les autres tous les moyens de réussite, en montrant que toutes les tentatives de la diplomatie échouent misérablement vis-à-vis de la Turquie.

Aussi son organe officieux en Belgique insiste aujourd'hui sur ce point que, la paix conclue avec Belgrade, la question principale reste entière, et que l'Europe devra toujours intervenir par une action collective, ou bien confier ce soin à une seule puissance qui serait sa mandataire.

Les espérances de paix renaissent en voyant que Belgrade et Constantinople vont s'entendre ; mais le langage des feuilles russes nous montre que la question est loin d'être vidée, et qu'elle est ramenée à son point de départ, à ce qu'elle était au 1^{er} juillet 1876, avant l'ouverture des hostilités dans les Balkans.

C'est encore un temps d'arrêt, mais ce n'est point la paix du monde assurée.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Nous avons indiqué les diverses phases dans lesquelles devait passer la confection des listes électorales.

Nous rappelons que la période de révision est ouverte dans toutes les mairies, depuis le 15 janvier, et que sa durée est de 20 jours.

C'est donc avant dimanche 4 février qu'il importe de faire les démarches nécessaires pour :

S'assurer si l'on est inscrit ;
Se faire inscrire si on ne l'est pas.

Des élections seront à faire cette année pour les conseils généraux et pour les conseils municipaux. Il y a donc un intérêt sérieux à s'en occuper.

Des instructions du ministre de la guerre portent que les candidats au Prytanée militaire de La Flèche devront se faire inscrire à la préfecture du département où ils résident, du 15 au 30 juin, terme de rigueur.

C'est dans le courant de juillet qu'auront lieu les examens.
Pour être admis, il faut être âgé de plus de 10 ans et en compter au moins 12 au 1^{er} octobre, époque de l'admission.

Les places gratuites ou demi-gratuites ne peuvent être concédées qu'aux fils d'officiers servant encore ou ayant servi dans les armées françaises, aux fils d'officiers de la garde nationale mobile tués ou retraités par suite de blessures, ou à ceux des sous-officiers de l'armée et de la garde nationale mobile morts au service, sur le champ de bataille.

Au moment où le tirage au sort va commencer, il est bon de mettre en garde contre l'inutilité de certaines démarches des jeunes gens de la classe.

Quelques conscrits, en effet, ajournés lors de leur présentation à l'engagement conditionnel, pour causes d'infirmités temporaires ou définitives, ont pensé qu'il était indispensable de retirer un certificat d'exemption pour en exciper à l'époque du conseil de révision.

La chose est absolument inutile, attendu que chaque conscrit peut faire sa réclamation à l'heure voulue et montrer son cas d'exemption. Cette réclamation sera, du reste, assortie devant le conseil des pièces collationnées par le service du recrutement. Ce sont là des documents qui équivalent à un certificat.

D'un autre côté, les cas d'ajournement ne sont pas toujours des cas d'exemption. Tel ou tel ajourné peut être déclaré par le conseil propre au service.

Les jeunes gens en question n'ont donc pas besoin de se déranger. Ils y gagneront toujours de ne pas égarer leurs démarches.

Longué. — Vendredi dernier, le nommé Etienne Lambert, âgé de 69 ans, cultivateur à Longué, s'est pendu dans son grenier.

On attribue ce suicide à un dérangement des facultés mentales.

Tours. — D'après le recensement de la population qui vient d'avoir lieu à Tours, cette ville compte aujourd'hui 48,325 habitants. Au recensement de 1872, le chiffre de la population n'était que de 43,368. C'est donc une augmentation de 4,957 habitants dans une période de 5 ans.

Tours. — Une affaire, qui dans ces derniers temps a fait un certain bruit à Tours, va être portée devant le tribunal correctionnel de cette ville.

Nous voulons parler du fait de détention ou de séquestration et de violences qui auraient été commises par quelques ouvriers charpentiers sur la personne du nommé Massot.

Nous croyons savoir que ce procès sera appelé demain vendredi 2 février.

Poitiers. — Le tribunal de police correctionnelle de cette ville vient de condamner à treize mois d'emprisonnement, pour rupture de ban, le nommé Frédéric Buisson, né à Saint-Michel-la-Forêt, arrondissement de Mortagne (Orne). La plus grande partie de son existence s'est passée en prison. Son casier judiciaire relève contre lui trente-neuf condamnations. Comme il n'est encore âgé que de 47 ans, on se demande quel chiffre il atteindra si de longs jours lui sont réservés, car il est à craindre qu'il ne soit incorrigible.

Prophéties de Nick. — Nous avons tracé comme suit, en novembre, la physionomie probable des mois de décembre et janvier, ainsi que celle de l'hiver en général : « Les éléments astronomiques étant à peu près les mêmes, cet hiver, qu'en 1865 et 1875, cette saison sera moins rigoureuse que l'an dernier sur la France et sur les pays voisins ; elle présentera un temps mixte, accidenté, plutôt humide, agité, tempéré, que sec, calme et froid ; avec bourrasques violentes, gros temps et crues d'eau à la suite, première et troisième dizaine principalement (résultante forte), » ce qui s'est produit jusqu'à présent.

Mêmes conditions astronomiques en février, mêmes caractères à peu près, sur la France et sur les pays voisins.

Apparition de bourrasques sur l'Europe occidentale, le plus souvent sur l'Irlande, avec dépression barométrique, perturbations violentes, gros temps au début des périodes qui correspondent avec les nœuds de la lune (passage à l'équateur de cet astre) ; puis, en outre, avec les lunestices (changement de déclinaison de notre satellite), ainsi qu'avec des groupes de points astronomiques.

ECONOMIE RURALE.

Fromage d'Ecosse. — Voici la recette d'un fromage facile à faire dans toutes les exploitations agricoles et qui permet de fournir aux marchés et à la table de la ferme un aliment agréable et recherché.

La grande réputation dont jouit ce fromage, connu sous le nom de Dunlap, son inventeur, nous a engagé à donner à nos lecteurs la méthode qu'on emploie pour l'obtenir. On passe d'abord le lait pour en ôter toutes les impuretés ; on le verse dans un vase bien propre. On y mêle la présure, puis on couvre le vase jusqu'à ce que le lait se coagule, ce qui a lieu en dix ou douze minutes, pourvu qu'on ait soin d'y jeter de l'eau chaude en quantité suffisante. Cette précaution est bonne surtout dans les temps froids.

Lorsque le lait est coagulé, on exprime doucement le petit lait. Dès que le caillé a acquis à peu près la consistance du beurre, on le place dans un égouttoir, et on le coupe en morceaux carrés de six centimètres. On place sur ces morceaux une planche chargée de 20 à 50 livres, pour en exprimer ce qui en reste de petit lait. Comme le caillé s'est consolidé par cette pression, on le retourne et on le recoupe de nouveau jusqu'à ce qu'il soit bien égoutté. On le réduit alors en tout petits morceaux et on le sale. Ainsi préparé,

on le met dans des paniers destinés à cet usage, après l'avoir enveloppé de linge fin, et on le presse de nouveau. Lorsqu'il a été soumis à la pression pendant trois heures, on le retourne, on l'enveloppe dans un morceau de drap, et on le remet sous presse. On renouvelle cette opération de douze heures en douze heures, jusqu'à ce que le fromage soit complètement formé. En général, quarante-huit heures suffisent pour cela.

Ce fromage n'a pas l'âcreté des fromages anglais, ni la dureté et la sécheresse des fromages hollandais. Sa forme en diffère aussi. Il est plat et arrondi sur les bords. On le fait ordinairement dans les fermes, du poids de 15 à 50 livres. (La Basse-Cour.)

L'échenillage. — L'échenillage d'hiver est certes une opération bien utile partout, et nécessaire dans beaucoup de localités à l'époque actuelle. Il est facile, nous le savons, à un préfet de dire à ses administrés ruraux : de tel jour à tel autre, vous échenillerez vos arbres et vos haies ; mais il est plus difficile de leur enseigner un mode économique, facile et expéditif, d'exécuter l'opération. Ce ne sont pas les sempiternels défilés de préfets de nouvelle fabrique dont les ruraux sont témoins et victimes qui amèneront ce résultat.

Quel est le mode d'échenillage le plus aisé et le plus pratique ? Il y a les cueilleurs américains ouverts, consistant en un sécateur ouvert emmanché par une douille au bout d'une perche, et qui coupe les branches chargées de bourses en tirant une tringle en fil de fer qui longe la perche.

La Gazette des Campagnes conseille la lampe à pétrole de M. Cazanille comme l'engin le plus expéditif. Cette lampe, donnant une longue et large flamme, munie d'un faisceau de mèches, est aussi emmanchée au bout d'une perche. Sa grosse flamme, promène dans tous les endroits de chaque arbre envahi par les bourses, flambe prestement tous ces essaims naissants de chenilles dévorantes ; en quelques minutes un arbre est délavé, et sans aucun danger pour les bourgeons naissants, du moins dans les hivers ordinaires. L'hiver actuel, il est vrai, offre un cas tellement exceptionnel que nous n'oserions garantir l'innocuité complète de l'opération. Cependant, en ne laissant pas la lampe longtemps immobile à chaque bourse qu'elle attaque, on éviterait les accidents, car une bourse à le temps d'être flambée avant que les écailles qui protègent les bourgeons naissants soient atteintes.

REVUE DRAMATIQUE ET MUSICALE.

Depuis trois semaines, nous avons eu quatre bonnes représentations à Saumur :

1. Le Roman d'un jeune homme pauvre ;
2. Mignon ;
3. La Joie fait peur, — les Dominos roses ;
4. Le Songe d'une Nuit d'été.

La première soirée dramatique, donnée le mercredi 10 janvier, a été d'autant plus remarquable qu'elle nous a procuré l'occasion de revoir et d'applaudir M. Chavannes, qui depuis trop longtemps n'avait point paru sur la scène saumuroise.

Le rôle de Maxime Odier, marquis de Chempey, ne pouvait être mieux tenu que par l'habile comédien dont on se rappelle les succès obtenus à côté de M. Marek et de M^{lle} Favart.

En effet, M. Chavannes possède un ensemble de qualités sérieuses qui ne se rencontrent que chez les artistes d'élite. Comme les années précédentes, il a fait preuve cette fois d'un talent des plus sympathiques, et la satisfaction qu'il a fait éprouver aux spectateurs s'est traduite à plusieurs reprises par de légitimes bravos.

Nous devons dire aussi que M. Chavannes a été bien secondé par les artistes de sa troupe, qui ont très-convenablement interprété la pièce d'Octave Feuillet, M^{lle} Vertheil, M^{lle} Joissant, M. Désury (l'octogénaire), M. Veuillet, M. Servat (le vieux domestique), M^{lle} Servat, M^{lle} Eugénie Simon, ont tous mérité des éloges pour la façon dont ils ont tenu leurs rôles.

Le mardi suivant, la troupe d'opéra nous donnait Mignon, d'Ambroise Thomas, qui avait réuni au théâtre une nombreuse et brillante assemblée. Cette charmante partition, où respire tant de poésie et de fraîcheur, a été un succès pour nos artistes.

Dans le rôle de Mignon, M^{me} Rita Lelong s'identifie avec son personnage et sait trouver des accents qui émeuvent; sa voix semble s'animer des sentiments d'une nature tout à la fois sauvage et tendre que la jeune bohémienne a dû puiser dans les souvenirs de son enfance. Elle a bien dit la romance: « Connais-tu le pays? », le duo des Hironnelles et la prière du troisième acte.

Le rôle de Philine est, selon nous, un des rôles les plus ingrats du répertoire d'une chanteuse légère. Il est parsemé de traits d'exécution desquels on a eu souvent à constater des accrocques, même chez des cantatrices d'un talent reconnu; or, M^{me} Barwolf a fort heureusement évité de tomber dans les écueils que nous signalons. Elle a eu, toute la soirée, des attaques sûres, la légèreté de voix et l'enjouement que comporte le rôle de Titania.

Lothario, ce sympathique vieillard, a trouvé dans M. Badiali un interprète éloquent; son geste, sa voix, son jeu, tout va droit à l'âme; la sombre poésie de son langage se marie admirablement avec sa voix sonore et limpide. Il a dit avec beaucoup de charme le duo: « As-tu pleuré, as-tu souffert? », au premier acte, et la berceuse du troisième.

Comme toujours, M. Billon s'est montré bon chanteur; il a surtout fait plaisir dans les romances du deuxième et du troisième acte: « Adieu, Mignon », et « Elle ne m'entend pas ».

M. Laidet (Laërte) est un excellent comédien; il a su donner à son rôle un cachet original. M. Moreau a été amusant dans le rôle du jeune Frédéric.

En somme, brillante représentation.

Il y a dix jours, la comédie reparaisait sur notre scène.

Le spectacle commençait par la *Joie fait peur*, ce petit drame, si simple et si touchant, de Delphine Gay, première femme de M. Emile de Girardin.

Voilà une pièce qui, depuis l'ouverture de notre théâtre, a eu chez nous d'habiles interprètes. D'abord, à la soirée d'inauguration, elle fut jouée par M^{me} Guyon, M^{me} Emma Fleury et le fin comique Régnier, trois artistes de la Comédie-Française, et des meilleurs! — Sept mois plus tard, l'illustre Samson donnait, avec d'autres artistes de Paris et quelques-uns de ses principaux élèves, une série de représentations à Saumur, et la *Joie fait peur* reparut sur l'affiche avec les noms de M^{me} Armand, M^{me} Dambricourt, qui promettait un brillant avenir; M. Coquelin cadet, entré peu après à la Comédie-Française; M^{me} Marie Marchand, M. Delacour et M. Charly, celui-ci fort connu à Paris dans les grands théâtres du boulevard. Telle était la réunion d'artistes chargés de représenter sur notre scène la petite pièce de M^{me} de Girardin.

Malgré cet excellent souvenir, nous pouvons dire que la *Joie fait peur*, interprétée par les artistes du théâtre d'Angers, nous a fait passer une heure délicieuse.

M^{me} Verteuil a été excellente dans le rôle de M^{me} Desaubier; elle a exprimé avec beaucoup de talent les tristesses, les espérances, les déceptions et enfin la joie de la mère d'Adrien.

Le rôle de Noël, qui exige tant de qualités chez son interprète, a été également bien tenu par M. Servat.

M^{me} Eugénie Simon a joué à ravir le rôle si sympathique de Blanche. Sa douleur, sa joie pure et naïve quand elle revoit son frère aimé, son profond chagrin lorsque Octave se décide à partir, son admirable piété filiale, tout cela a été rendu de façon à séduire tous les cœurs.

Nous devons aussi des éloges à M. Veuillet, chargé du rôle d'Adrien. Il est certainement l'un des acteurs qui l'ont le mieux joué sur notre scène.

La comédie en trois actes, *les Dominos roses*, qui complétait la soirée, était pour nous une nouveauté. C'est un tableau fantaisiste et très-divertissant de mœurs parisiennes. Cette pièce a obtenu un succès de fou rire; M. Simon, Servat, Moreau, M^{me} Joissant, Servat, Angé, etc., y ont fait assaut de verve et d'entrain.

Arrivons maintenant à la charmante soirée qui nous a été offerte lundi dernier par une troupe d'opéra.

Jusqu'au 17 novembre 1866, jour où l'opéra fit son apparition sur la scène de l'Opéra-Comique, le *Songe d'une nuit d'été* avait été l'effort suprême du talent de M. Ambroise Thomas, le meilleur ouvrage sorti

des mains de ce compositeur. A Paris, le *Songe* a été souvent pris et repris, à la satisfaction des amateurs et à la louange du maître. Les mélodies qui s'y chantent ont conservé toute leur fraîcheur. Enfin, la partition d'Ambroise Thomas figure toujours parmi les plus sympathiques du répertoire, et c'est, chaque fois, avec plaisir qu'on la revoit.

Le *Songe d'une nuit d'été* a été un nouveau triomphe pour les artistes de M. Chavannes.

Nous ne savons si M^{me} Barwolf est bien la reine que les auteurs ont dû rêver; mais elle réunit grâce et élégance. La charmante prima dona a pleinement réussi dans ce rôle d'Elisabeth, si hérissé de difficultés et calculé pour l'audacieux talent de M^{me} Ugalde. Sa vocalisation a été facile, rapide, brillante. Elle a dit avec entrainement le duo du premier acte avec Olivia, l'air avec variations du deuxième acte, le duo avec Shakespeare, les couplets du rêve. Il nous faudrait citer toutes les parties de son rôle, car il n'est aucun passage qui n'ait mérité des éloges.

M. Billon a chanté avec sentiment, douceur et mélancolie; peut-être le rôle de Shakespeare nous a-t-il permis, mieux que tout autre jusqu'à ce jour, d'apprécier son talent. Il a été surtout très-remarquable dans le duo du deuxième acte et la romance du troisième. Cet artiste a une voix puissante et il sait observer les nuances avec une grande habileté; en le voyant aborder les morceaux les plus difficiles, on sait d'avance qu'il en sera le maître.

M. Badiali est un bon Falstaff. Certes, ce personnage gros, ventru, gourmand, jovial, poltron et menteur, est une de ces créations qui sortent complètement du cercle où roulent la plupart des opéras-comiques. Ce n'est donc pas un mince mérite de pouvoir le remplir convenablement.

Nous louerons également M^{me} Lelong, pour la manière dont elle a tenu le rôle d'Olivia, et M. Laidet (lord Latimer) qui a chanté avec goût et joué avec beaucoup de distinction.

Les chœurs ont mérité des applaudissements, et l'orchestre a marché, comme toujours, à la satisfaction générale.

A la fin du spectacle, nous entendions les expressions les plus flatteuses pour l'œuvre d'Ambroise Thomas et pour les artistes qui venaient de l'exécuter.

Merci à M. Chavannes des belles représentations qu'à grands frais il vient nous offrir chaque semaine. Le public saumurois lui saura gré de ses sacrifices en venant applaudir ses artistes d'opéra et de comédie, car les uns et les autres font passer d'excellentes soirées.

Aujourd'hui jeudi, la Compagnie parisienne de M. Ch. Masset et Simon nous donne l'*Ami Fritz*, la pièce nouvelle d'Eckmann-Chatrion, actuellement représentée au Théâtre-Français.

L. D.

Faits divers.

Sous ce titre: *Tentative de corruption d'un employé de l'Hôtel-de-Ville*, nous lisons dans le journal le *Havre*:

« Il y a quelques jours, deux étrangers, un monsieur et une dame, se présentaient à l'Hôtel-de-Ville, au bureau de l'état-civil. Après avoir demandé l'employé chargé des archives, le monsieur lui fit une proposition qui ne tendait à rien moins qu'à enlever une feuille du milieu du registre où sont inscrits les mariages et à y intercaler une autre feuille, sur laquelle on aurait porté les noms de deux époux.

« Il s'agissait, en d'autres termes, de créer la preuve d'un mariage fictif.

« Pour favoriser cette tentative, l'individu chercha à corrompre l'employé en lui disant, nous assure-t-on: « Si cette affaire réussit, c'est pour moi un avantage de plusieurs millions; quant à vous, je vous remettrai une somme de 3 ou 400 mille francs. Vous passerez à l'étranger, et là vous serez heureux, à l'abri de toute poursuite. »

« Dans la journée de lundi, l'employé reçut une lettre, qui était déjà un commencement de récompense et qui contenait une somme de 200 francs. Il prévint son chef de bureau et remit, en même temps, entre les mains de la justice la somme qui lui avait été adressée.

« Lundi soir, il se trouva en compagnie de l'individu en question, et tous deux allèrent se promener sur la jetée, puis sur le Grand-Quai. L'é-

tranger voulait s'assurer de l'heure du départ du bateau de Caen, car il devait, paraît-il, partir le lendemain pour cette ville.

« Enfin, croyant que l'employé lui était acquis, le sieur Brown — c'est ainsi qu'il se faisait appeler — prit congé de lui et rentra à son hôtel.

« Nous ne suivrons pas les différentes phases de cette affaire, nous bornant seulement aux principaux faits. Toujours est-il que la police qui, dans toute la soirée de lundi, n'avait point perdu de vue un seul instant le personnage, résolut de l'arrêter le lendemain matin. C'est en effet ce qui eut lieu. A sept heures, elle se rendit à l'hôtel qu'il habitait, rue de la Cavée, 7, et le fit appeler dans un café voisin, où une personne avait soi-disant besoin de lui parler.

« Brown ne se fit pas prier et se rendit à l'endroit indiqué. Après que l'on se fut bien assuré de sa personnalité, on lui dit: « Au nom de la loi, je vous arrête! »

« Brown pâlit affreusement et dit: « Ne faites pas de bruit, je vous suis. » Mais, tout aussitôt, il demanda où on allait le mener. Comme bien on le pense, il lui fut répondu que cela ne le regardait pas, et il fut immédiatement écroué.

« Après qu'on se fut assuré de sa personne, on se rendit à la maison qu'il habitait.

« L'arrestation de la jeune femme, sa compagne, offrit un peu plus de difficultés. La porte de l'hôtel étant fermée, il fallut parlementer.

« M. Delaborde, commissaire central, qui dirigeait cette arrestation, dut se ceindre de son écharpe.

« La maîtresse de l'hôtel, qui parlait anglais, annonça à sa pensionnaire que c'étaient les *police-men*, ajoutant que si elle persistait à s'enfermer on allait faire ouvrir la porte par un serrurier.

« La jeune femme se décida à répondre qu'elle allait ouvrir; ce qu'elle fit après avoir pris le temps de faire un bout de toilette; on procéda ensuite à son arrestation, et on lui fit prendre le même chemin qu'à son complice.

« Tous deux ne purent nier devant l'évidence leur coupable tentative, et déclarèrent se nommer: le premier, Mathieu Loughlin, âgé de vingt-neuf ans, et la seconde, Juanita Bastable, âgée de vingt-quatre ans.

« Tous deux étrangers et étaient arrivés au Havre depuis environ quinze jours. Ils venaient de Paris en dernier lieu.

« La jeune femme se faisait appeler M^{me} la comtesse de Bernard. Différentes lettres, qui ont été saisies, portaient cette adresse.

« L'affaire est actuellement entre les mains de M. le juge d'instruction. »

Une grave nouvelle nous arrive de la Pennsylvanie (Etats-Unis). Le feu est dans les mines d'anthracite de Lykens-Valley. Huit heures après s'être déclaré, il avait gagné une étendue de cinq cents mètres, et aujourd'hui plusieurs milles sont atteints. Les dommages sont déjà évalués à 2,500,000 francs. Si l'incendie n'est pas promptement étouffé, il ne sera plus possible de le combattre efficacement, et il détruira toute la partie minière du comté, lequel produit pour plus de 25,000,000 de francs par an.

En ce moment, huit cents ouvriers sont sans ouvrage. Tous les mineurs ont réussi à s'échapper. La chaleur produit d'immenses éboulements; un cours d'eau voisin, le Bear-Creek, a été détourné et dirigé dans la mine, jusqu'ici sans résultat apparent. On craint que le feu ne s'étende que faute d'aliment: ce serait, nécessairement, la ruine des mines.

Pauvre facteur! — En annonçant la mort récente de M. Chuteau, ancien facteur des postes, la *Feuille de Provins* se livre aux calculs suivants:

Pendant les 35 années que dura son service, il avait parcouru chaque jour une distance de 35 kilomètres.

En prenant une moyenne de 30 kilomètres comme déduction pour les jours de maladie et ceux où il n'avait pas de lettres à porter dans les endroits isolés dépendant de sa tournée directe, on arrive encore au chiffre respectable de 383,250 kilomètres.

Or, la circonférence du globe étant de 40,000 kilomètres, M. Chuteau avait donc fait plus de neuf fois le tour de la terre!

Il faut convenir que c'est là une bonne promenade.

LA POPULATION DE L'EUROPE.

	Habitants.
Russie (1870), monarchie..	71.730.980
Allemagne (1875), monarchie	42.723.242
Autriche-Hongrie (1876), m.	37.700.000
France (1874), république..	36.402.924
Grande-Bretagne (1876), m.	33.450.000
Italie (1875), monarchie...	27.482.474
Espagne (1870), monarchie.	16.554.647
Turquie d'Europe, monarch.	8.500.000
Belgique (1874), monarchie.	5.336.634
Roumanie (1873), monarch.	5.073.000
Suède (1875), monarchie...	4.344.559
Portugal (1874), monarchie.	4.298.884
Pays-Bas (1875), monarchie	3.809.527
Suisse (1876), république..	2.660.147
Danemark (1876), monarch.	1.902.000
Norvège (1875), monarchie.	1.802.882
Grèce (1870), monarchie...	1.457.894
Serbie (1875), monarchie...	1.377.068
Luxembourg (1875), monar.	205.658
Monténégro, monarchie....	190.000
Andorre, république.....	12.000
Saint-Marin, république....	7.840
Monaco, république.....	5.744
	306.727.256

Ainsi, l'Europe est habitée par plus de 306 millions d'individus, dont 38,797,649 (la France compte pour 36,402,924) sont en république.

La monarchie est encore très-puissante, comme on le voit, puisque, sur 306 millions de citoyens, elle en gouverne encore 267 millions 729,637.

Un sapeur était de planton à la porte du colonel. L'heure de son repas était arrivée et personne ne lui apportait la gamelle traditionnelle. Impatient, notre sapeur se décide à aller la chercher lui-même. Mais, pour ne pas manquer tout à fait à la consigne et indiquer le motif de son absence, il laisse sur son siège sa hache et son bonnet à poil avec ces mots: « *Le sapeur a été mangé.* »

Dernières Nouvelles.

Saint-Petersbourg, 30 janvier. La mobilisation complète de toutes les réserves vient d'être ordonnée.

On s'attend à un manifeste du czar adressé à la nation russe dont la portée serait des plus considérables.

Le comité slave de notre ville vient de recevoir une communication de la plus haute importance.

Les Woïwodes de la Bosnie et de l'Herzégovine se déclarent prêts à continuer à outrance la guerre contre les Turcs.

Berlin, 30 janvier. Malgré toutes les assurances contraires, dans nos cercles diplomatiques on s'obstine à considérer que les jalousies et les rivalités des puissances rendront impossible une paix stable.

Londres, 30 janvier. Le *Times* considère comme probable: 1° L'abdication prochaine du czar; 2° Le renversement immédiat du prince Milan de Serbie.

Londres, 31 janvier. Les ministres ont décidé qu'ils attendraient le retour du marquis de Salisbury avant d'élaborer le discours d'ouverture du Parlement.

Pour les articles non signés: P. GODERT.

Chronique Financière.

Bourse du 31 janvier 1877.

Voilà le 3 0/0 parvenu à un prix auquel il arrivait rarement avant la guerre, et où il ne se maintient pas longtemps lorsqu'il y parvenait. C'est l'éventualité de la conversion qui sert de prétexte à la hausse de cette rente. Les recettes générales n'achètent en effet que 9,000 fr. de 3 0/0 et les cours au comptant sont constamment inférieurs à ceux à terme. Le report est de 4 à 5 centimes, tandis qu'il y a 2 à 4 centimes de déport sur le 5 0/0. Le titre est donc loin d'être aussi rare sur le premier de ces fonds que sur le second; il gagne cependant 65 centimes alors que le 5 0/0 ne monte que de 25 centimes. Le 5 0/0 italien et le 5 0/0 turc suivent le mouvement de nos rentes. Quelques-unes des valeurs du groupe du Mobilier espagnol obtiennent également une sensible élévation de cours. Les obligations égyptiennes et les actions du Crédit foncier font un petit pas en avant. Le déport sur les actions du Crédit foncier a un peu diminué. Quelques porteurs d'actions des chemins autrichiens et lombards les arbitrent contre des valeurs garanties par l'Etat français et notamment contre des actions de l'Est algérien. De cette manière ils substituent un intérêt fixe et certain à un revenu variable et aléatoire.

Théâtre de Saumur.

Compagnie des Tournées Artistiques de France, sous la direction de M. Ch. MASSET, de l'Odéon.

JEUDI 1^{er} février 1877.

UNE SEULE REPRESENTATION EXTRAORDINAIRE

L'AMI FRITZ

Comédie en 3 actes, par MM. Ereckmann-Chatrian. Chœurs et musique de M. Henri Maréchal.

M. Ch. MASSET (Odéon) jouera l'Ami Fritz.

M. SULLY (Odéon) jouera le rabbin David Sichel.

M^{me} Marie LARGILLIÈRE (Historique) jouera le rôle de Suzel.

Le spectacle commencera par :

L'Été de la Saint-Martin, comédie-vaudeville en 1 acte.

Bureaux à 7 h. 1/2; rideau à 8 h. 1/4.

S'adresser, pour la location, chez M^{me} THOUAU, rue de la Comédie. — On peut se procurer des cartes à l'avance chez le Concierge du Théâtre.

Offenbach, le célèbre compositeur dont le nom est si populaire, vient de publier, sous le titre de *Notes d'un Musicien en voyage*, le récit de son excursion en Amérique. On retrouvera dans ses impressions de voyage la même verve et la même spontanéité qu'on rencontre dans les partitions de l'illustre maestro. Offenbach n'a pas la prétention d'avoir découvert l'Amérique, mais il ajoute une note toute personnelle à tout ce qui a été écrit sur le Nouveau-Monde. Ce volume est précédé d'une notice biographique signée Albert Wolff que tout le monde voudra lire. (Un beau vol. gr. in-18, 3 fr. 50 c. En vente chez Calmann Lévy, et à la Librairie nouvelle.)

Voici le sommaire des gravures que *l'Univers illustré* a publié dans son numéro de la semaine dernière :

Une Scène des *Trois Margots*, le grand succès des Bouffes-Parisiens; le Bal de l'Opéra du 13 janvier, M. Johann Strauss conduisant l'orchestre; Deux Dessins inédits d'Henry Monnier; une Halte du voyage en traîneaux pendant l'expédition au pôle Nord; la Conférence de Constantinople; Portraits

de: le comte Zichy (Autriche), le baron de Werther (Allemagne), Sir Henry Elliot (Angleterre) et Edhem-Pacha (second plénipotentiaire turc); Débarquement de l'infanterie irrégulière à Constantinople; Bachi-bouzouks revenant de la frontière; un Conseil de chefs monténégrins. — Rébus, Problèmes d'échecs.

Fumouze-Albespeyres: Produits pharmaceutiques; voir aux annonces.

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux des hôpitaux de Paris, obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. — Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier Dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'Hôtel l'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Angers, à la pharmacie BAUDRY, place du Pilon. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

Le meilleur des spécifiques pour combattre avec succès **RHUMES, COQUELICHES, CATARRHES**, est le sirop de J. THIBON, dont l'efficacité est attestée par toutes les personnes qui en font usage. — Dépôt à Saumur, M. PERDRIAU, pharmacien, place de la Bilange.

CHEMIN DE FER DE POITIERS

Service d'hiver, 15 janvier 1877.

Départs de Saumur :		Arrivées à Poitiers :	
6 h. 20 m. matin.	11 — — — soir.	10 h. 30 m. matin.	4 — — — soir.
7 — 40 — — —	— — — — —	11 — 49 — — —	— — — — —
Départs de Poitiers :		Arrivées à Saumur :	
5 h. 50 m. matin.	10 — 45 — —	9 h. 45 m. matin.	3 — 10 — —
8 — 35 — — —	— — — — —	11 — 25 — — —	— — — — —

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 31 JANVIER 1877.

Valeurs au comptant.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.
3 % jouissance décembre.	73 60	30			Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	716	5			Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	577 50	5		
4 1/2 % jouiss. septembre.	104 50	1 05			Crédit Mobilier	163 75	1	25		Crédit Mobilier esp., j. juillet.	602 50	10		50
5 % jouiss. novembre.	109 20	20			Crédit foncier d'Autriche.	492 50				Société autrichienne, j. janv.	492 50			
Obligations du Trésor, t. payé.	491 25	20			Charentes, 400 fr. p. j. août.	360				OBLIGATIONS.				
Dép. de la Seine, emprunt 1857.	483	3			Est, jouissance nov.	635				Orléans	335			
Ville de Paris, oblig. 1855-1860.	509 50	1 50			Paris-Lyon-Méditerranée, j. nov.	1035				Paris-Lyon-Méditerranée.	332 50			
— 1865, 4 %	520				Midi, jouissance juillet.	775				Est	337 50			
— 1869, 3 %	393	2			Nord, jouissance juillet.	1280	2 50			Nord	332 25			
— 1871, 3 %	375	3 50			Orléans, jouissance octobre.	1099		10		Ouest	330			
— 1875, 4 %	497 50				Ouest, jouissance juillet, 65.	697 50	2 50			Midi	307			
Banque de France, j. juillet.	3565				Vendée, 250 fr. p. j. août.	1400	10			Deux-Charentes.	246			
Comptoir d'escompte, j. août.	690			30	Compagnie parisienne du Gaz.					Vendée	235			
Crédit agricole, 200 f. p. j. juill.	330				Société Immobilière, j. janv.					Canal de Suez.	535			
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	295	2 50			C. gén. Transatlantique, j. juill.	372 50		50						
Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	625			50										

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR

(Service d'hiver, 25 décembre)

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin, express-poste.	6 — 45 — — —	9 — 1 — — —	1 — 36 — — —	4 — 10 — — —	7 — 15 — — —	10 — 37 — — —
(s'arrête à Angers)	(s'arrête à Angers)	(s'arrête à Angers)	(s'arrête à Angers)	(s'arrête à Angers)	(s'arrête à Angers)	(s'arrête à Angers)

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOULS.

3 heures 20 minutes du matin, direct-matin.	8 — 11 — — —	9 — 40 — — —	12 — 40 — — —	4 — 44 — — —	10 — 28 — — —
omnibus.	omnibus.	omnibus.	omnibus-matin.	omnibus-matin.	express-poste.

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à Saumur à 10 heures 28 minutes.

Etude de M^e MÉHOUAS, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

LA FERME

DE GRANGE-CUNAUT

Située près le bourg de Saint-Clément-des-Lèves.

Contenant en totalité 22 hectares 66 ares 51 centiares, actuellement exploitée par les frères Despeignes. S'adresser à un notaire. (72)

Colonie agricole de Saint-Hilaire.

ADJUDICATION

DE

DIVERSES FOURNITURES

Le 24 février 1877, à une heure du soir, il sera procédé, à la Préfecture de la Vienne, salle ordinaire des adjudications, sous la présidence de M. le Préfet ou de son délégué, dans les formes prescrites par le règlement du 31 juillet 1852, à l'adjudication de fournitures pour l'année 1877.

On pourra prendre connaissance du cahier des charges à la Colonie de Saint-Hilaire.

A VENDRE

Deux charretées de foin de première qualité;

Deux charretées de luzerne.

S'adresser au château de Saint-Florent. (73)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1877,

UNE MAISON

Avec Cour et Remise,

Sise à Saumur, rue Dacier,

Actuellement occupée par M. le docteur Bossard. S'adresser à M. FOURNIER, propriétaire à Distré. (690)

A LOUER

En totalité ou par parties,

VASTES CAVES

PROPRES AU COMMERCE DES VINS

Situées à Saumur, rue des Basses-Perrières.

S'adresser à M. PASQUIER, pharmacien. (268)

APPARTEMENTS

A la pension Saint-Joseph,

Rez-de-chaussée et premier étage.

On prend des pensionnaires, si on le désire.

S'adresser à la Supérieure de l'Orphelinat. (31)

PHARMACIE PASQUIER

20, rue du Marché-Noir, SAUMUR.

A. CLOSIER

SUCCESSEUR,

Lauréat de l'École de Pharmacie, élève de l'École Supérieure de Paris.

Guérison prompte et radicale des engelures par le baume glyceriné aromatique.

Grand assortiment de bandages herniaires, de bas en tissu élastique pour varices, de ceintures abdominales, sortant des premières fabriques de Paris.

Prix très-modérés.

Dépôt de toutes les spécialités médicales.

Entrepôt de toutes les eaux minérales naturelles françaises et étrangères.

AVIS

M. SCIPION GUILLON, à Trouville-sur-Mer, propose à MM. les ÉPICIERS des CAPITALUX, pour un AN. Commission : UN pour cent. Réponse (franco) avec timbre ou (non franco) sans timbre. (43)

RIELLANT

DENTISTE

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17, à Saumur.

ÉTABLISSEMENT D'HORTICULTURE

Ancienne Maison VALÈRE

JOUY DIT LA ROSE

Rue Fardeau, 8, à Saumur,

A l'honneur d'informer le public qu'il vient de prendre l'établissement d'horticulture de M^{me} VALÈRE, rue Fardeau, et qu'il fera toutes les fournitures et tous les travaux concernant l'horticulture.

Arbres et arbustes de massifs et de serres, corbeilles de table, plantation et entretien des jardins. Spécialité de bouquets; jardins paysagés. (36)

AVIS AU PUBLIC

Il existe dans le commerce de nombreuses imitations des préparations de la maison FUMOUCZE-ALBESPEYRES; les personnes qui font usage des produits suivants ne sauraient donc trop s'assurer, avant de les acheter, s'ils portent bien la signature de l'inventeur.

Papier et Vésicatoire d'Albespeyres employés dans les hôpitaux militaires. Les meilleures préparations pour former les vésicatoires et les entretenir sans odeur ni douleur. Exiger la signature d'Albespeyres. Prix : 1 fr.

Papier et Cigares anti-asthmatiques de B^e Barral. Ces préparations constituent un perfectionnement important du carton anti-asthmatique du Codex; elles sont recommandées journellement par les médecins pour combattre l'Asthme, la Bronchite, le Catarrhe pulmonaire et l'Oppression qui existe dans la plupart des maladies de la poitrine. Exiger sur chaque boîte la signature B^e Barral. Prix : 3 fr.

Cataplasmes Jouanique, en feuilles minces, légers, inaltérables. Trempés 6 ou 8 minutes dans l'eau bouillante, ils fournissent un cataplasme ayant toutes les propriétés de la farine de lin et peuvent rester appliqués 24 heures sans s'agrir. Exiger sur chaque boîte la signature Jouanique. Prix : 2 fr.

Capsules Raquin, APPROUVÉES par l'ACADÉMIE DE MÉDECINE, qui les a déclarées supérieures à toutes les autres préparations de COPAHU dans le traitement des maladies secrètes. Deux flacons suffisent dans la plupart des cas. Exiger sur chaque flacon la signature Raquin. Prix : 5 fr.

NOTA. — Ces produits sont envoyés franco contre mandat ou timbres-poste adressés à FUMOUCZE-ALBESPEYRES, 78, Faubourg Saint-Denis, à Paris.

Dépôt dans toutes les Pharmacies.